



VINGT-NEUVIEME SESSION
30 octobre – 4 novembre 2000
Yokohama, Japon

DECISION 3(XXIX)

ACTIVITES DE COMMUNICATION ET DE VULGARISATION

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant la Décision 5(XXVII) sur l'Objectif An 2000 de l'OIBT et sa promotion à travers des campagnes de sensibilisation et conscientisation du public,

Considérant le rapport du Groupe d'experts chargé de l'Objectif An 2000 de l'OIBT et de sa promotion par la sensibilisation et la conscientisation du public, et la recommandation que sa liste d'actions prioritaires stratégiques et de messages et méthodes de communication y afférents soit examinée, et que soient envisagées les actions qui, parmi celles-ci, pourront s'incarner dans des mesures immédiates,

Reconnaissant la nécessité de diffuser des informations sur le chemin parcouru vers l'aménagement durable des forêts tropicales et l'instauration d'un commerce des bois tropicaux reposant sur des forêts en gestion durable,

Reconnaissant également la nécessité persistante pour l'OIBT de coopérer avec les autres organisations internationales afin de maintenir et d'accroître son utilité au sein des programmes internationaux à caractère évolutif traitant des forêts,

Notant que l'OIBT élabore actuellement un nouveau plan d'action,

Décide de:

1. Autoriser le Directeur exécutif, en consultation avec les consultants qui ont préparé "L'Examen des progrès vers l'Objectif An 2000", à définir des messages sur les progrès réalisés à ce jour et à les ventiler de manière appropriée en fonction des divers publics ciblés par l'OIBT;
2. Autoriser le Directeur exécutif à mettre au point des produits, dont une brochure, qui communiquent les messages sur les progrès accomplis à ce jour, notamment les messages relatifs aux progrès liés à l'Objectif 2000, et à solliciter des contributions volontaires de la part des pays membres afin de satisfaire aux implications financières de la présente Décision. Au cas où les contributions reçues s'avéreraient insuffisantes au 31 mars 2001, le Directeur exécutif serait requis d'utiliser des fonds du Sous-compte B du Fonds pour le Partenariat de Bali;
3. Prier le Directeur exécutif de continuer à améliorer le recours au site internet de l'OIBT comme outil de vulgarisation de manière à assurer une diffusion régulière de l'information et des liens avec les organisations pertinentes; et
4. Prier le Directeur exécutif d'examiner l'intégration d'une stratégie ayant trait aux communications et à la vulgarisation comme composante intégrante du nouveau plan d'action de l'OIBT. Cette stratégie comprendrait une évaluation des publics supplémentaires que l'Organisation devrait viser. Elle pourrait en outre envisager des activités de communication et de vulgarisation en direction des organisations internationales, ainsi que les modalités d'une plus grande présence de l'OIBT dans la communauté internationale à travers un éventail de mécanismes, dont certains sont esquissés dans le tableau ci-joint, comprenant un éventuel programme d'attribution de prix ou distinctions.

Phase	Public	Résultats / Produits	Exécuté par
1	- Pays membres - Communauté des ONG Environ.	- Message articulé du Conseil sur l'Objectif An 2000 et les prochaines mesures de l'OIBT.	Secrétariat Unité Communications
1	Commerce & Industrie	- Messages sur les progrès effectués (centrage sur les données du commerce) - matériaux pouvant servir au commerce et à l'industrie dans leurs efforts de relations publiques - Les produits peuvent comprendre du matériel d'exposition utilisable dans des salons professionnels, une brochure, des affiches	Secrétariat Unité Communications
1	Commerce & industrie; membres; public au sens large	- Déploiement du contenu accessible du site internet (avant-projets et projets) - Examen des politiques du Conseil sur l'accès à la documentation OIBT en vue d'améliorer la transparence lorsque faire se peut.	Secrétariat
1	Organismes internationaux et régionaux s'intéressant aux forêts	- Communiquer de manière régulière et créer des corrélats renvoyant à chacun des autres sites internet	Secrétariat
2	Elément du Plan d'action	- Etude éventuelle destinée à guider la stratégie - Un document de travail traitant d'une stratégie de recherche sur le marché ; élaboration d'un programme de communication et de sensibilisation du public en faveur de l'OIBT; envisager des stratégies d'accentuation de la présence de l'OIBT dans la communauté internationale, y compris par un éventuel programme d'attribution de prix ou distinctions.	
2	Concepteurs de politiques spécifiques	- Avantages essentiels de la participation de l'OIBT(en commençant avec des extraits représentatifs des discours du Directeur exécutif)	

